

# Les Thérapies du bien-être

Le terme thérapeute vient du grec ancien « therapeutés » qui signifie « serviteur » d'où la traduction courante de « celui qui prend soin de quelqu'un ». Un thérapeute est donc un terme générique qui désigne une personne ayant acquis la compétence de prendre soin de quelqu'un.

## THÉRAPIES DU BIEN-ÊTRE

Dans notre société moderne, les thérapeutes sont, en premier lieu, des **professionnels de santé** exerçant des professions réglementées par le Code de la Santé Publique (médecin, psychologue, masseur-kinésithérapeute, psychomotricien, ergothérapeute, orthophoniste...). Ces professionnels prennent soin d'un patient.

A côté de ces professions réglementées, se trouvent les métiers des thérapies du bien-être (sophrologue, praticien en relation d'aide, consultant en réflexes primitifs, art-thérapeute, énergéticien, réflexologue, praticien en massage bien-être...). Ceux qui exercent ces métiers prennent soin d'un client sans aucune confusion possible avec un avis médical. Les techniques pratiquées ne s'apparentent en rien, ni dans les contenus ni dans les objectifs, aux pratiques des professionnels de santé. Elles ont comme intentionnalité et finalité le bien-être de la personne.

Dans nos supports de communication, les termes « thérapeute » et « thérapie » renvoient à la catégorie des **professionnels du bien-être** car toutes nos formations ont pour objet la formation aux métiers de la thérapie du bien-être.

## A CE TITRE, NOUS ACCUEILLONS DEUX TYPES DE STAGIAIRES :

- Des personnes engagées dans la vie active désirant se former dans l'objectif de se reconverter dans les métiers du bien-être.
- Des professionnels du bien-être, de la santé, de l'éducation et des ressources humaines désirant acquérir des connaissances et des compétences complémentaires à leurs métiers.

## La démarche qualité de l'Institut Cassiopée est au service de cette démarche de professionnalisation :

- Certification Qualiopi
- Membre de la FFP
- Référencé au Datadock

